

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 50 (1970)
Heft: 4: Les Suisses en France

Artikel: Étienne Dumont à Paris 1759-1829
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887964>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Étienne Dumont à Paris 1759-1829

En 1788, Dumont qui avait été partiellement déchargé de l'éducation de son élève pour devenir secrétaire et informateur de lord Landsdowne, se rendit à Paris avec sir Samuel Romilly et ils y furent retrouvés par le pamphlétaire redouté. Lorsque Mirabeau fut nommé membre de l'« Assemblée nationale », Dumont l'aida à préparer un discours visant à nommer celle-ci « Assemblée du peuple français »; cela aboutit à la fameuse tirade du Jeu de Paume sur la volonté du peuple.

L'influence réciproque exercée par ces hommes épris de liberté à une époque de grande effervescence politique est aujourd'hui difficile à déterminer d'autant plus que Dumont est toujours demeuré d'une extrême modestie et a parfois craint de voler de ses propres ailes. Il reste que Mirabeau, porte-parole fougueux de l'opposition à l'ancienne royauté symbolisée par les lettres de cachet, si brillant orateur qu'il fût, n'aurait pas pu prononcer certains de ses discours les plus célèbres, qui produisirent un tel effet, sans le travail patient de préparation qu'accomplissaient pour lui les Genevois libéraux Clavière, Du Roveray et Étienne Dumont. Parfois même, ce dernier fut l'auteur véritable des plaidoyers que Mirabeau s'est contenté de lire à l'Assemblée nationale. Ainsi le texte,

entièrement de la main d'Étienne Dumont, à peine remanié par Mirabeau, de la « Motion pour l'inscription civique » proclamée par le grand orateur à l'Assemblée et adoptée, a été retrouvé et publié par M. Jean Martin. Dumont y traitait des conditions nécessaires pour être citoyen, soit l'inscription des hommes qui ont atteint l'âge de 21 ans. C'était l'occasion de « ... montrer à la jeunesse ses relations avec la patrie, de lui faire contracter de bonne heure des engagements solennels, de se saisir des mouvements du cœur humain dans un âge où on les dirige aisément et de former les premiers anneaux de cette chaîne d'obéissance et de services qui doit lier toute l'existence du citoyen aux lois et à la patrie... La patrie, en solennisant l'adoption de ses enfants, leur fait mieux sentir le prix de ses bienfaits et la force de leurs obligations... »

Beaucoup de communes suisses procèdent actuellement à une cérémonie de ce genre lors de la majorité des citoyens et la font même coïncider avec la fête nationale du 1^{er} août. Étienne Dumont avait fait de Mirabeau le précurseur d'une grande idée. La participation importante de Dumont à un discours de Mirabeau contre la traite des noirs a aussi été prouvée.